

CAMEROUN: VOICI LES LOIS ADOPTEES ET PROMULGUEES SUITE A LA SESSION PARLEMENTAIRE DE MARS 2020

Actualité législative publié le 28/04/2020, vu 2766 fois, Auteur : Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE

Première loi de l'année parlementaire 2020, la loi régissant l'activité postale est la première loi adoptée au cours de la session de mars 2020.

Loi N°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun

Loi N°2020/003 du 23 avril 2020 autorisant le Président de la République à ratifier le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), adopté le 14 février 2014 à Abidjan

Loi N°2020/002 du 23 avril 2020 autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à la Convention Internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM)

Loi N°2020/001 du 23 avril 2020 autorisant le Président de la République à ratifier le Traité révisé instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), signé le 18 décembre 2019 à Libreville.